

BILAN DE COMPÉTENCES

SPÉCIAL PARCOURS EN ASSO, COOPÉRATIVES, ENTREPRISES AUTOGÉRÉES...

Que faire après une expérience, souvent dense et parfois déstabilisante, dans une organisation collective (association, coopérative, entreprise autogérée, organisation horizontale...)?

Le Grenade propose un bilan de compétences de 24 heures, pour vous aider à prendre du recul et faire le point sur vos compétences.



OBJECTIFS

► RECONNAÎTRE / IDENTIFIER

Grâce à notre connaissance des organisations collectives, nous vous aidons à **poser des mots sur votre parcours** et à identifier ce qu'il vous a apporté.

► VALORISER / REPREDRE CONFIANCE

Au sein de nos bilans de compétences, le Grenade vous accompagne dans l'**identification de vos capacités et de vos forces, pour une reprise de confiance** en vous et en votre expérience.

► CLARIFIER POUR AVANCER

L'objectif de chaque bilan est d'aboutir à **un plan d'actions concrètes** (recherches de postes existants, rencontres à mener, curriculum vitae à modifier, etc.) vous permettant d'avoir une **vision claire des prochaines étapes à mener**.

NOS BILANS S'ADRESSENT TOUT PARTICULIÈREMENT À VOUS, SI ...

VOUS TRAVAILLEZ OU AVEZ TRAVAILLÉ DANS UNE STRUCTURE COLLECTIVE DE L'ESS

VOUS AVEZ/AVIEZ DES MISSIONS POLYVALENTES, CHANGEANTES, PARTAGÉES

VOUS VIVEZ OU AVEZ VÉCU UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ÉPROUVANTE OU DÉSTABILISANTE PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT

VOUS ÊTES MONTÉ·E EN COMPÉTENCES EN VOUS FORMANT AU FUR ET À MESURE, SANS QUE CELA SOIT PARTICULIÈREMENT ACTÉ OU FORMALISÉ

VOUS AVEZ (OU AVEZ EU) DES POSTES AVEC DES RESPONSABILITÉS MAL DÉFINIES ET/OU DES PÉRIMÈTRES D'ACTION FLOUS

NOS CLIENTS TÉMOIGNENT

« JE N'AVAIS JAMAIS FAIT CETTE ANALYSE DE MON TRAVAIL. »

« C'ÉTAIT TRÈS CONFORTABLE DE PARLER AVEC QUELQU'UN QUI COMPREND CE QU'ON A VÉCU. »

« L'INTERVENANTE A SU POSER DES QUESTIONS PERTINENTES QUI M'ONT MENÉES À DES RÉFLEXIONS ET UNE BONNE ANALYSE DE MON PARCOURS PRO. »

« J'AI MIEUX COMPRIS COMMENT VALORISER MON PARCOURS ET STRUCTURER MON PLAN D'ACTION PROFESSIONNEL. »

« JE RECOMMANDE CE BILAN ABSOLUMENT À TOUT LE MONDE ! »

QUI SOMMES-NOUS ?



DĒVINA AZIS & MAÏA SOUVIRON

Nos intervenantes agissent avec la même méthodologie. Elles ont toutes deux été (et sont encore) salariées et associées dans plusieurs entreprises gérées collectivement. Avant d'être formatrices et accompagnatrices, elles ont occupé des postes de serveuse, cogérante, cuisinière, responsable RH, agent d'accueil, comptable, chargée de relation clientèle... Elles connaissent une grande diversité de réalités de travail et se sont formées tout au long de leur parcours aux questions d'accompagnement, de droit du travail, de facilitation de la participation et de psychologie du travail.

LA COOPÉRATIVE GRENADE

Depuis 2016, le Grenade conçoit le travail comme un outil d'émancipation et de transformation sociale. La coopérative (SCIC) accompagne donc des entreprises et associations dans leur création et leur développement, tout en soutenant l'expérimentation de la gouvernance démocratique dans ces structures. Mais cet accompagnement des organisations n'a de sens que s'il est couplé avec un accompagnement des individus qui y travaillent. C'est pourquoi le groupement a créé cette offre de bilans de compétences.

MODALITÉS

DURÉE : 24 heures, réparties sur plusieurs semaines ou mois selon disponibilités.

LIEU : en visio et dans une salle adaptée à Lyon ou Valence, selon les situations.

PUBLIC : salarié-e du secteur privé ou public, demandeur-euse d'emploi.

FORMAT : alternance d'entretiens en visio, en présentiel et travail individuel.

ACCESSIBILITÉ : cette prestation peut être adaptée aux besoins des personnes handicapées. Faites-nous part de votre situation et de vos besoins, lors de votre prise de contact.

TARIFS & FINANCEMENT :

Grenade a reçu la certification Qualiopi pour ses bilans de compétences. Ceux-ci sont donc éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

- Si financement personnel ou CPF : **1800€ HT**
- Si financement par l'employeur ou l'OPCO : **2000€ HT**

Pour connaître vos crédits CPF cumulés, connectez-vous sur moncompteformation.gouv.fr et créez un compte. Les bilans de compétences sont éligibles au CPF dans la limite de 1600€.



CONTACT

Elise Courouble
polepresta@le-grenade.fr
07 69 50 60 22

Mis à jour le 28 avril 2026